

Direction Générale
Division des Achats Moyens et Patrimoine
Direction des Moyens et Logistique
Réf : AT/DG/DAMP/DML/ 312 / 2025

04 MARS 2025
Alger le :

A

**Monsieur le Président Directeur Général
De l'Entreprise Nationale des Travaux Publics**

Sise à Route Nationale n° 05, El Hamiz –Alger

Objet : Mise en demeure N°02 - Etude et la réalisation d'un bloc administratif R+3 avec sous-sol au niveau de la Direction Générale d'Algérie Télécom.

- PJ :** - Mise en demeure N°01 (Réf. N°391/AT/DG/DAMP/DML/SEC/24), notifiée le 20.06.2024.
- Courrier du BET URBAB chargé du suivi des travaux.

Monsieur le Président ;

Par la présente, nous souhaitons venir vous informer de la situation actuelle relative au projet portant sur l'étude et la réalisation d'un bloc administratif R+3 avec sous-sol au niveau de la Direction Générale d'Algérie Télécom dont le marché est référencié N°13/AT/DG/DAMP/2023 et ses avenants.

En effet, malgré nos précédentes réunions et discussions avec vos représentants, nous constatons que les difficultés signalées n'ont pas été résolues.

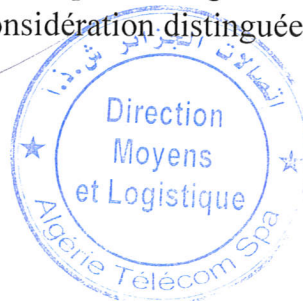
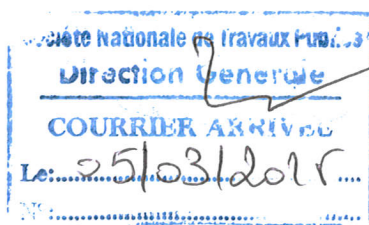
Nous observons un retard significatif dans la progression des travaux, ce qui compromet la bonne exécution du projet dans les délais convenus qui sont sur le point d'être dépassés, ce qui pourrait entraîner des conséquences importantes pour toutes les parties impliquées.

Le manque flagrant d'effectif sur le chantier est l'une des principales causes de ce retard. Nous avons à plusieurs reprises souligné l'importance de renforcer les équipes pour garantir une progression normale des travaux.

Il a aussi été constaté la non-conformité aux directives et recommandations émises par le BET chargé du suivi des travaux BET URBAB et le Maître d'ouvrage lors des visites de chantier, ainsi que des difficultés organisationnelles impactant ainsi négativement l'avancement des travaux.

A cet effet, nous vous prions de bien vouloir intervenir auprès de vos services afin de prendre toutes les mesures concrètes et immédiates pour résoudre les problèmes persistants.

Dans l'attente d'une suite favorable, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président-Directeur Général, l'expression de notre considération distinguée.



Directeur
des Moyens et de la Logistique
Sid Ali TAIBI